CRESSENSAC-SARRAZAC N° 18

ENSEMBLE

Le Journal de la Commune

Juin 2026

Le mot du Maire

Bonjour,

Cette première édition de l'année 2026 de notre gazette communale s'inscrit dans le prolongement des dernières élections municipales. Le 15 mars dernier lors de ce scrutin, notre commune de Cressensac-Sarrazac a enregistré un taux de participation de 74% démontrant ainsi votre attachement à la vie de notre collectivité. J'adresse de vifs remerciements à l'ensemble des électeurs qui se sont déplacés pour constituer la nouvelle équipe municipale. Vous trouverez dans les prochaines pages une présentation détaillée du nouveau conseil municipal issu des deux listes en présence. Ce partage des sièges nous impose à toutes et tous d'œuvrer pour construire une collaboration loyale, laissant place aux débats et à la nécessaire confrontation d'idées.

Depuis le début du mandat, l'action communale se met progressivement en place avec la constitution des commissions municipales et les désignations pour de nombreuses instances externes.

En ce début d'exercice 2026, l'équipe municipale doit achever en priorité les projets engagés en 2025. La rénovation de l'ancienne école de L'Hôpital Saint-Jean et la mise à disposition des nouveaux locaux au centre social du Rionet est effective depuis le 12 mars dernier. La transformation de l'ancienne école de Cressensac en Accueil de Loisirs est également terminée. L'ouverture de cette structure avec l'arrivée des enfants et des animateurs se fera dès les prochaines vacances d'été.

Cependant, pour continuer à se projeter vers l'avenir, depuis le 11 mai dernier, l'opération « Cœur de village de Sarrazac » a débuté. Le déroulé des travaux s'organise en quatre phases distinctes afin d'en limiter les nuisances. Le terme de ce projet avec une vision complète d'un nouveau bourg de Sarrazac, est programmé pour début 2027.

Le transfert des compétences « eau potable et assainissement » au Syndicat Mixte des Eaux du Causse de Martel et Vallée de la Dordogne, effectif depuis le 1er janvier 2026, se passe bien. Notre collectivité est présente au sein du nouveau bureau et le programme de travaux élaboré par l'ancienne mandature est lui aussi respecté. Ainsi pour l'été le chantier d'enfouissement des réseaux de Neyragues sera achevé, ainsi que les travaux d'eau et de réfection de la bande de roulement de la RD87 entre Cressensac et Gignac.

Sur les bases de ces projets, le 27 avril dernier, le conseil municipal a voté le premier budget prévisionnel de cette nouvelle mandature. Ce budget accorde également un franc soutien aux associations qui œuvrent sur notre collectivité pour l'intérêt du plus grand nombre.

Depuis mi-avril le nouveau marché du vendredi soir, preuve de l'engagement de l'équipe municipale connaît un franc succès. Nous mettrons tout en œuvre pour le pérenniser et le faire évoluer.

A l'issue de cette brève présentation du travail en cours, je vous adresse au nom de l'équipe municipale toute ma reconnaissance pour la confiance accordée.

Bonne lecture, et bel été à toutes et tous,

Franck ROCHE

Maire de Cressensac- Sarrazac

Mairie 05 65 37 70 10
20 rue de la Mairie
46600 Cressensac-Sarrazac

N° ISSN : 489320 / 2729-1871

Comité de rédaction
Franck ROCHE
Gilbert JENNY

Elections municipales du 15 mars 2026

Suite à la fusion des communes historiques de Cressensac et Sarrazac en janvier 2019, le code électoral attribue lors des trois premiers renouvellements du Conseil Municipal, un nombre de conseillers de la strate démographique immédiatement supérieure, soit dix-neuf conseillers pour notre commune comptant 1172 habitants.

	Total	Bureau n°1 Cressensac	Bureau n°2 Sarrazac
Electeurs	1004	546	458
Votants	750	397	340
Bulletins blancs	12	6	6
Bulletins nuls	13	6	7
Suffrages Exprimés	725	385	340

RESULTATS	Total	Bureau n°1 Cressensac	Bureau n°2 Sarrazac	%	Sièges
Liste Franck Roche	393	212	181	54,20 %	15
Liste Jean-Claude Tassain	332	173	159	45,80 %	4

Installation du nouveau Conseil Municipal

Le 21 mars 2026, en présence d'un nombreux public, le nouveau conseil municipal a été installé. Conformément à la réglementation, le doyen d'âge, Marc Rossburger, a débuté la séance par l'appel des conseillers. Avec un seul absent, retenu par son travail, le quorum était atteint. Après l'élection d'un ou d'une secrétaire de séance, est arrivée l'élection du maire. Deux candidats se sont présentés, Franck Roche et Jean-Claude Tassain. Après un premier scrutin, le premier était élu avec quinze voix (dont une procuration), contre quatre pour le second. Franck Roche, nouveau maire de Cressensac-Sarrazac a en conséquence pris de suite ses fonctions.

Sa proposition de fixer le nombre d'adjoints à trois était unanimement admise et le vote par liste de ces derniers s'en est suivi. Sur les deux listes en course, celle mentionnant dans l'ordre, Gilbert Jenny, Isabelle Maigne et Marc Rossburger est arrivée en tête avec quinze voix. Suite au maintien des communes historiques en communes déléguées, l'appel à volontaire des maires délégués, seuls deux conseillers ont répondu favorablement, Marc Rossburger pour Sarrazac et Gilbert Jenny pour Cressensac. Ils sont élus avec quinze voix et quatre bulletins blancs. S'en est suivi classiquement la fixation de l'ordre du tableau, la lecture de la charte de l'élu, les indemnités des adjoints et les délégations au maire.
La réunion s'est terminée avec un rafraîchissement offert en toute convivialité.

Le Conseil Municipal dans l'ordre du tableau

Franck ROCHE,
maire de Cressensac-Sarrazac

Gilbert JENNY,
1er adjoint, maire
délégué de Cressensac

Isabelle MAIGNE,
2ème adjointe

Marc ROSSBURGER,
3ème adjoint, maire
délégué de Sarrazac

Eric TOURNIER,
Conseiller municipal

Elisabeth ARLIE,
Conseillère municipale

Carole DUSSAUZE,
Conseillère municipale

Sarah JONGLEZ,
Conseillère municipale

Emmanuel COULOMB,
Conseiller municipal

Cécile BOUSAC,
Conseillère municipale

Julien COSTES,
Conseiller municipal

Sébastien GARCIA,
Conseiller municipal

Nicolas DUPONT,
Conseiller municipal

Julie REYROLLE,
Conseillère municipale

Jade ROLLAND,
Conseillère municipale

Martine MILA,
Conseillère municipale

Jean-Claude TASSAIN,
Conseiller municipal

Philippe DEROUINEAU,
Conseiller municipal

Pauline GAFFORY,
Conseillère municipale

Le tableau officiel classe les conseillers, en dehors du maire et des adjoints, par liste et dans chacune par âge.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Conformément à l'article L2121-22 du code des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal peut former des commissions municipales chargées d'étudier les questions soumises au conseil, soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. Elles sont convoquées par le maire qui en est président de droit.

Le Conseil Municipal dans sa séance du 27 avril 2026 a adopté la liste des commissions municipales suivantes :

- **Commission « Patrimoine, Culture et Associations »**

Isabelle MAIGNE, Emmanuel COULOMBS, Philippe DEROUINEAU, Jean-Claude TASSAIN, Elisabeth ARLIE

- **Commission « Communication »**

Julie REYROLLE, Carole DUSSAUZE, Gilbert JENNY, Cécile BOUSSAC, Philippe DEROUINEAU

- **Commission « Bâtiments communaux et Voiries »**

Nicolas DUPONT, Eric TOURNIER, Gilbert JENNY, Julien COSTES, Sébastien GARCIA, Philippe DROUINEAU

- **Commission « Finances »**

Marc ROSSBURGER, Jean-Claude TASSAIN, Philippe DEROUINEAU, Gilbert JENNY, Elisabeth ARLIE

- **Commission « Economie et Services »**

Marc ROSSBURGER, Sarah JONGLEZ, Jean-Claude TASSAIN, Isabelle MAIGNE, Julien COSTES, Sébastien GARCIA

- **Commission « Education et Social »**

Emmanuel COULOMBS, Cécile BOUSSAC, Elisabeth ARLIE, Sarah JONGLEZ, Jade Rolland, Isabelle MAIGNE

Depuis l'installation des différentes commissions municipales, certaines se sont déjà réunies et elles ont désigné leurs vice-présidentes.
Commissions « Patrimoine, Culture, Associations »: Isabelle MAIGNE
Commission « Communication »: Julie REYROLLE
Pour les autres commissions, leur activation se fera sans tarder, au plus tard après les vacances d'été.
Enfin, la préparation du budget s'est accompagnée d'une réunion de travail élargie à l'ensemble des conseillers municipaux.

LES COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2025

Dans sa séance du 09 mars 2026, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les comptes financiers uniques 2025. Le compte administratif des engagements réalisés l'année écoulée, et soumis au vote du conseil municipal est désormais remplacé par le compte financier unique (CFU). Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de « rendus de comptes ». Le CFU donne une information financière plus simple et plus lisible que les actuels comptes administratifs et comptes de gestion : un seul document au lieu de deux, qui étaient partiellement redondants et souvent trop volumineux. La délibération approuvant ce document est mise en ligne sur le site internet de la commune et consultable en mairie.

Pour l'exercice 2025, le résultat de clôture est excédentaire de 236 689,47 €.

Taxes foncières

Pour 2026 et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les impôts communaux. **Les taux seront donc les mêmes que durant les quatre dernière années** soit :

TFPB : 40.44 % (foncier bâti)

TFPNB : 137.84 % (foncier non bâti)

BUDGET PREVISIONNEL 2026

Recettes de Fonctionnement

Atténuations de charges	18 863
Produits des services, du domaine et ventes…	69 054
Impôts et taxes	77678
Dotations et participations	347 901
Autres produits de gestion courante	76 216,83
Fiscalité locale	535 655
Opérations d'ordre entre sections	816,50
Résultat reporté 002	88 134,96
TOTAL DES RECETTES de FONCTIONNEMENT	1 214 319,29

Dépenses de Fonctionnement

Charges à caractère général	343 277,75
Charges de personnel et frais assimilés	517 863
Charges exceptionnelles	
Autres charges de gestion courante	135 278,72
Charges financières	30 148,04
Dotations Provisions semi-budgétaires	818
Charges spécifiques	1 000
Opérations d'ordres entre sections	9 799
Virement à la section Investissement	176 134,78
TOTAL DES DEPENSES de FONCTIONNEMENT	1 214 319,29

LE BUDGET PREVISIONNEL 2026

Dépenses Investissement

Immobilisations corporelles	48 557,49
Subvention d'équipement	270 068,82
Dépenses sur opérations	1 025 445,90
Emprunts et dettes assimilées	122 196,75
Opération pour compte de tiers	18 317,78
TOTAL des DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 535 586,74

Recettes Investissement

Subventions d'investissement	863 425,45
Emprunts et dettes assimilées	88 000
Dotations, fonds divers	95 445,80
Emprunts et dettes assimilées	4 076,38
Recettes d'ordre d'investissement	236 933,78
Solde d'exécution positif reporté	247 705,33
Total des recettes d'investissement	1 535 586,74

Le recensement des personnes fragiles

L'arrivée de conditions climatiques exceptionnelles (canicules, grands froids, ...) peut mettre en danger la vie des personnes à risques comme les personnes âgées ou les personnes handicapées.

Si vous faite partie de ces personnes vulnérables et si vous êtes isolé, vous pouvez bénéficier d'une veille (information, conseil, suivi) organisée par la commune. Pour cela, il suffit de vous faire recenser auprès de la mairie, grâce au formulaire d'inscription qui est téléchargeable sur le site internet de la commune (rubrique Vie quotidienne/Protection et secours aux personnes) ou à disposition à la mairie.

Les personnes susceptibles d'intervenir auprès de vous, en vous apportant leur concours ou un service (médecin, infirmière, hospitalisation, aide à domicile, portage de repas, etc) peuvent vous aider à renseigner le formulaire et se charger de le faire parvenir à la mairie. Vous pouvez également remettre ce formulaire à votre facteur.

N.B. : Si vous n'êtes pas personnellement concerné(e) ou intéressé(e) par ce dispositif, mais si vous connaissez autour de vous des personnes qui pourraient l'être, vous êtes invité (e) à le leur faire connaître.

LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	MONTANT
ACI Cressensac	1 365 €
Amicale bouliste Cressensac	900 €
Amicale sapeurs pompiers Martel	100 €
Amicale sapeurs pompiers Les Qautre Routes	100 €
APE Cressensac	400 €
Association chasse les Garennes de Sarrazac	150 €
Association donneurs de sang	100 €
Association du Moulin d'Antoine	500 €
Association Multi Rencontre Rionet	73 129 €
Association des professionnels de santé	500 €
Association des propriétaires de Neyragues-Baudran	100 €
Bassin des écoles de la vallée	200 €
Chasse de Cressensac	700 €
Comité des fêtes de Cressensac-Sarrazac	500 €
Association des Fours et Moulins sur le Causse	300 €
Diane de Sarrazac	700 €
Entente Cazillac-Sarrazac football	300 €
Gymnastique volontaire	700 €
Rencontres et loisirs	700 €
Association Sentiers et Patrimoine de Cressensac	700 €
Tennis de table de Cressensac-Martel	700 €
Val Roc football	300 €
Collège de Martel	360 €
TOTAL	**83 504 €**

Précisions sur la subvention association multi-rencontres du Rionet

Même si elle apparaît au chapitre « subventions » l'enveloppe financière attribuée à l'association multi-rencontres du Rionet n'est pas à comparer avec celles allouées aux autres associations. Comme l'exige la loi et sous le contrôle de l'Etat son versement impose d'établir une convention avec cette association, pour le transfert des activités ci-dessous.

Accueil de loisirs extrascolaire: Participation à hauteur de 18,90 euros par habitant soit 22075,00€.

Animation à la vie sociale: participation à hauteur de 1€ par habitant soit 1168,00 €.

Le périscolaire: Ensuite, la commune délègue à cette association les interventions périscolaires (encadrement des temps de cantine du midi et garderie du soir). Au total la mise à disposition de personnel représente pour l'année un volume de 2769 h, soit 1,52 ETP. Le coût annuel pour cette prestation est de 49 886,00 €. Depuis plusieurs années, et notamment depuis l'ouverture de l'école Thomas Pesquet le volume horaire consacré au périscolaire est stable. L'augmentation du coût de cette prestation s'explique par la fin des contrats aidés impliquant une augmentation des coûts horaires.

Cette convention a été votée à l'unanimité des membres du Conseil Municipal le 27 avril 2026 pour un montant total de 73 129,00€.

Règles d'urbanisme

Vous avez un projet de construction, de rénovation, d'aménagement ou de démolition ?

Avant de vous lancer, pensez à votre autorisation d'urbanisme !

LIENS UTILES

Accéder au cadastre et aux documents d'urbanisme
geoportail-urbanisme.gouv.fr/
xmap.sirap.fr/xmap_cauvaldor/
cauvaldor.fr/nous-connaitre/nos-projets/pluih/

Conseil en architecture
Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Lot propose des conseils gratuits aux particuliers avec un architecte sur rendez-vous notamment sur Vayrac.
www.les-caue-occitanie.fr
CAUE du Lot /Cité Bessières / rue Pierre Mendès France 46000 Cahors
Tél. : 05 65 30 14 35

Votre projet est situé dans le périmètre des monuments historiques ou d'un site classé?
Unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Lot
Rue de la Légion d'Honneur 46000 Cahors
Tél. 05 65 23 07 50 - udap.lot@culture.gouv.fr

POUR TRANSMETTRE VOS DOSSIERS, DEUX SOLUTIONS :
- Les déposer directement à la mairie du lieu des travaux
- Les déposer en ligne sur le site SVE : portail-usager.sirap.com

Pour tout renseignement complémentaire, contactez-nous au 09 80 50 10 00 (choix n°1)
ads@cauvaldor.fr

Application du droit des sols (ADS)

Les autorisations d'urbanisme

Le service ADS vous accompagne dans vos projets de construction et d'aménagement.

Communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne
Service Application du droit des sols – 6 avenue de Saint-Céré – 46110 VAYRAC
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi (sauf mardi)
de 9h à 12h et de 14h à 17h (sur RDV)

CAUSSES et VALLÉE de la DORDOGNE

www.cauvaldor.fr/mon-cadre-de-vie/urbanisme/

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

En secteur ABF tout projet de construction ou de modification nécessite une autorisation d'urbanisme. (Architecte bâtiment de France)

AVANT tout projet, une consultation du PLUIH de Cauvaldor est nécessaire.
www.cauvaldor.fr

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² ou 40 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire : Personne morale ou ERP.

TOIT
Réfection de toiture : DP
Aménagement de combles : aucune formalité* si pas de modification de l'aspect extérieur du bâtiment

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLES, ANTENNES, VELUX DP

RAVALEMENT DE FAÇADE DP

ABRIS DE JARDIN
Bois, béton ou métal
≤ 5 m² : aucune formalité*
≤ 20 m² : DP
20 m² : PC
⚠ > 5 m² taxe d'aménagement

PISCINE
≤ 10 m² non couverte ou en place moins de 3 mois ou couverture ≤ 1,80 m de hauteur : aucune formalité*
≤ 100 m² non couverte ou couverte ≤ 1,80 m de hauteur : DP
couverture > 1,80 m de hauteur quelle que soit la superficie : PC

CRÉATION, RÉNOVATION DES OUVERTURES
Restauration ou changement des menuiseries existantes
DP

PORTAIL, CLÔTURE, MUR DE CLÔTURE DP

POMPE À CHALEUR DP

GARAGE + CARPORT
≤ 5 m² : aucune formalité*
≤ 20 m² : DP
> 20 m² : PC

VÉRANDA, TERRASSE COUVERTE, EXTENSION FERMÉE OU NON
≤ 5 m² : aucune formalité
≤ 20 m² : DP
entre 20m² et 40 m² en zone U : DP
> 20 m² : PC

TERRASSE NON COUVERTE
(béton et bois)
sans surélévation ni fondation profonde : aucune formalité*
surélevée ou fondation ≤ 5 m² : aucune formalité*
surélevée ou fondation ≤ 20 m² : DP
surélevée ou fondation > 20 m² : PC

* Sauf secteur ABF — DP Déclaration préalable — PC Permis de construire

Commémoration du 19 mars 1962

Pour cette première commémoration de l'année, peu d'habitants de notre commune se sont déplacés pour honorer la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Pourtant les morts, les blessés, les appelés du contingent assurant un service militaire de plus de deux ans dans ces contrées lointaines étaient bien réels. Il s'agissait également de la dernière commémoration du maire, Habib Fenni, qui ne s'étant pas représenté aux élections, terminait son mandat en fin de semaine. Comme à l'accoutumée, après lecture du message officiel, le dépôt de gerbes et la lecture par les maires délégués des morts pour la France de la commune durant les différents conflits, la minute de silence et la Marseillaise ont clôturé les cérémonies à L'Hôpital Saint-Jean et à Cressensac.
Un rafraîchissement, servi par la municipalité à la mairie de Cressensac, a permis à nos anciens combattants d'échanger avec les habitants sur leur vécu durant ces conflits.

Commémoration du 08 mai 1945

Pour cette première commémoration de la nouvelle municipalité, le soleil est au rendez-vous. A 10 heures, le Maire Franck Roche, accompagné des trois adjoints et des porte-drapeaux débute la cérémonie au monument aux morts de Cressensac. Après une présentation du déroulement, Marc Rossburger troisième adjoint, lit le message de l'UFAC, suivi de l'ordre du jour numéro 9, lu par Isabelle Maigne deuxième adjointe et la lecture par le Maire de la lettre de Madame Vautrin ministre des Armées et des Anciens Combattants. Gilbert Jenny, premier adjoint égraine la liste des morts pour la France avant le dépôt de gerbes, suivi de la sonnerie aux morts, la minute de silence et la Marseillaise. Le maire invite ensuite le public à suivre au monument de la Résistance.

En ce lieu la cérémonie est plus sobre, avec le chant des partisans, précédant un dépôt de gerbes et l'énoncé des résistants ayant donné leur vie sur le sol de Cressensac. La sonnerie aux morts, une minute de silence et la Marseillaise clôturent cette commémoration. De même à la stèle de L'Hôpital Saint-Jean, avec une pensée exprimée par le maire pour Linette Coustal et sa maman qui ont courageusement soigné des résistants.

Devant le monument aux morts de Sarrazac, le maire évoque cet espace de paix et de liberté, dont nous disposons depuis 81 ans, chèrement obtenu, tout en sachant que rien n'est jamais définitivement acquis. Le déroulement suit celui de Cressensac. La matinée se termine par un rafraichissement offert par la mairie.

Personnel communal

Retraite de madame Anne BEIGNE

Le 25 mars dernier, après 39 ans de travail à l'accueil de la mairie de Cressensac Anne Beigné a clôturé sa vie professionnelle par ces mots *: « Voilà nous y sommes, c'est le grand jour, le départ à la retraite ».* Originaire et habitante de Cressensac, Anne, tout le monde la connait!

Durant ces 39 ans, elle en a vu passer des usagers et des élus qu'elle a remerciés pour la confiance et la gratitude témoignées. Anne a travaillé auprès de différents maires, à commencer par Roger Sol, puis Roger Teyssandier, Jean-Pierre Sourzat, Daniel Perez, Guy Louradour, Raoul Jaubertie, Habib Fenni et quelques jours avec Franck Roche qui dans une brève intervention l'a remerciée pour le travail accompli

Elle a également exprimé le plaisir ressenti grâce à la diversité de ce poste et les échanges quotidiens avec les administrés. Avec émotion elle a rendu hommage aux collègues de travail, avec qui elle a partagé son quotidien, et dont de jolis liens d'amitié et de complicité se sont tissés.

Anne va dorénavant pouvoir consacrer du temps à ses enfants et petits-enfants ainsi qu'à ses loisirs. Nous lui souhaitons d'en profiter pleinement.

Et en reprenant ses mots « *C'est avec un pincement au cœur qu'il a fallu rendre les clés et fermer la porte ».*

Anne est maintenant remplacée par Kieva Alleaume, présente sur notre collectivité depuis déjà 3 ans et qui assure aussi les permanences à la mairie déléguée de Sarrazac.

Comme le veut la tradition, s'en est suivi le verre de l'amitié.

Arrivée de Elsa HERAULT

Notre collectivité accueille depuis le 1er janvier dernier Elsa Hérault en qualité d'agent du patrimoine, plus particulièrement chargée de l'animation et des projets à la médiathèque Roger Sol. Formée aux métiers du livre, Elsa Hérault fait déjà preuve de motivation pour diversifier les activités et les ateliers à destination de nombreux publics.

Bienvenue à elle!

Départ de Nicolas BONNEVAL

Arrivé le 04/05/2023 Nicolas Bonneval a rapidement pris sa place au sein de l'équipe des agents techniques de la commune. Son calme et sa bonne humeur ont participé à sa bonne intégration. Au quotidien, méticuleux dans son travail et doté de multiples compétences, il a parfaitement donné satisfaction!!! Départ le 15 juin 2026.

Nous lui souhaitons le meilleur pour sa prochaine expérience!

Le marché de Cressensac-Sarrazac

Le marché hebdomadaire de Cressensac-Sarrazac déplacé au vendredi en fin de journée rencontre un très beau succès auprès des habitants et visiteurs.

Dynamisé à l'initiative de la municipalité, avec Julie et Carole en élues référentes, ce nouveau rendez-vous de proximité s'inscrit dans la volonté de dynamiser la vie locale et de créer un véritable moment de rencontre et d'échange au cœur de notre commune.

Chaque vendredi, producteurs et artisans proposent une offre variée de produits locaux et de qualité : légumes, pain, fromages, viande, charcuterie, produits à base de canard, bières artisanales, miel, pâtisseries, biscuits, farines, pâtes de fruits…, mais aussi bijoux faits main, plants potagers, loisirs créatifs et restauration à emporter. Le marché continue de s'étoffer progressivement avec l'arrivée régulière de nouveaux commerçants, renforçant ainsi la diversité de l'offre proposée aux habitants.

Un nouveau rendez-vous hebdomadaire à découvrir chaque vendredi de 17h à 20h, sur le parking de la salle des fêtes de Cressensac, autour de produits de qualité et dans une ambiance conviviale et chaleureuse !

Panneaupocket

Le cœur de village à Sarrazac

Le chantier cœur de village de Sarrazac a débuté le 11 mai dernier et avance comme prévu. Les travaux de terrassement devant la mairie et l'ancienne école permettent de se projeter sur l'espace ouvert de la future place de village. Le ruisseau du Rionet sera remis au jour devant le joli mur en pierre de l'enceinte de l'ancien presbytère, pour se rappeler aux bons souvenirs des Sarrazacois.
Très prochainement la pose des premiers pavés en pierre donnera une belle idée du rendu à venir.
Comme tout chantier, au gré de l'avancement, des ajustements sont nécessaires, mais jusqu'à présent cela se gère parfaitement.

Le calendrier du déroulé des travaux est consultable sur le site internet de la commune (rubrique actualités).
Vous serez régulièrement informés de l'avancement du chantier.

Une soirée théâtre à Cressensac

Samedi 11 avril en soirée, une cinquantaine de personnes s'est déplacé à la salle polyvalente de Cressensac, pour l'animation proposée par l'Association Sentiers et Patrimoine de Cressensac (ASPC).

Il s'agissait d'une pièce de théâtre de Pierre Notte, mise en scène par Robert Birou et intitulée « La nostalgie des blattes ». Les deux comédiens, Catherine Tepaz et Bernard Demaison, ont magnifiquement interprété cette comédie qui a enchanté le public.

A la fin du spectacle, l'association a offert un rafraîchissement, permettant ainsi un échange convivial entre les personnes présentes et les acteurs.

Trions mieux pour recycler plus

Non, aux dépôts sauvages ! Oui, à la déchèterie !

Nous constatons comme les communes environnantes des dépôts de déchets aux abords des chemins ou au pied des conteneurs poubelles. Ces incivilités engendrent un vrai problème pour la commune à qui revient la charge de nettoyer l'emplacement et d'apporter en déchèterie ce qui doit l'être. Pendant qu'un employé communal passe du temps à nettoyer ces dépôts, il ne le passe pas à d'autres missions d'intérêt général profitables à tous.

Ces dépôts dégradent aussi notre environnement et notre cadre de vie qui nous sont chers.

Pour rappel, la loi précise que les personnes responsables d'un dépôt sauvage encourent une amende jusqu'à 1500€ et risquent la confiscation du véhicule utilisé.

Face à ces nombreuses incivilités caractérisées, et après de multiples rappels au civisme de tous, force est de constater que la pédagogie bien que nécessaire tarde à porter ces fruits.

La question d'une position répressive des communes se pose!

TRIBUNE de l'opposition constructive

Notre liste Cressensac-Sarrazac Unis dans un nouvel élan remercie sincèrement toutes les électrices et tous les électeurs qui nous ont accordé leur confiance. Avec 332 voix, soit 45,8 % des suffrages exprimés, nous obtenons 4 sièges au sein du conseil municipal : Jean-Claude TASSAIN, Pauline GAFFORY, Philippe DEROUINEAU, Martine MILA. Ce résultat nous honore et nous engage. Nous porterons une opposition constructive, attentive, sérieuse et tournée vers l'intérêt général de la Commune.

Lors du débat budgétaire, nous avons proposé une baisse de la fiscalité communale. Cette proposition a été rejetée et le taux d'imposition communale restera donc identique à celui de l'an passé. Nous avons également demandé davantage de clarté dans la présentation de certaines lignes budgétaires : des dépenses relevant de factures ne devraient pas être comptabilisées comme des subventions (Cas de l'Association du Rionet), et le coût du personnel de l'épicerie communale devrait, selon nous, être pleinement intégré au budget présenté. Pour être bien comprise, l'action publique doit s'appuyer sur des choix lisibles et assumés.

Sur les questions de voirie, de cadre de vie et d'énergie, nous appelons à un positionnement clair. Notre commune a déjà beaucoup donné en matière d'installations photovoltaïques et nous estimons qu'elle n'a pas vocation à accueillir de nouveaux projets de ce type sans réflexion d'ensemble. Nous nous inquiétons également de la baisse constante du nombre d'élèves, qui fragilise notre nouvelle école. Pour préserver durablement nos services et l'avenir du village, il devient indispensable de favoriser l'arrivée de nouvelles familles par la création de nouveaux habitats.

Nous demandons donc que la révision du PLUH soit engagée de façon prioritaire afin de permettre l'accueil de nouvelles familles. Des pistes semblent se dessiner sur la zone d'activité de Cressensac, en lien avec Cauvaldor, et nous suivrons ce sujet avec attention. Nous saluons par ailleurs le succès du marché du vendredi, qui connaît une belle affluence. Nous souhaitons toutefois qu'un esprit d'ouverture guide le choix des nouveaux exposants, afin que ce marché puisse réellement s'adresser à tous les budgets. Fidèles à notre engagement, nous continuerons à travailler avec sérieux, vigilance et esprit de proposition au service de tous.

Par ailleurs, une association est en cours de création afin d'être votre relais et notre trait d'union avec le conseil municipal. Vous pourrez lui transmettre vos questions et vos remarques, que nous relaierons en fin de séance du conseil municipal. Là encore, notre volonté est simple : maintenir un lien direct, utile et transparent avec les habitants.

Jean-Claude TASSAIN

Pauline GAFFORY

Philippe DEROUINEAU

Martine MILA

Comité des fêtes de Cressensac-Sarrazac

En ce début d'année 2026, le comité des fêtes a réalisé deux événements : une soirée d'hiver « Disco'Crêpes » à L'Hôpital Saint-Jean ainsi que le traditionnel vide-greniers dans le bourg de Cressensac.

Une soirée d'hiver réussie

Le 28 février dernier, une soirée d'hiver s'est tenue à la salle polyvalente de L'Hôpital Saint-Jean. Ce nouvel événement organisé par le comité a su ravir les participants. La soirée disco, animée par Vincent Lascoux, a fait danser une centaine de personnes jusqu'au bout de la nuit. Les crêpes sucrées ont permis aux plus gourmands de reprendre des forces entre deux danses. Le comité des fêtes tient à remercier l'ensemble des personnes présentes, ainsi que Laurent Lascoux et les bénévoles pour ce beau succès. Nous réfléchissons déjà à agrémenter cette soirée d'une restauration salée pour les prochaines éditions.

Le vide-greniers de Pâques

Le 5 avril s'est tenu le traditionnel vide-greniers dans le bourg de Cressensac. Cette année, le soleil était au rendez-vous et a permis aux 73 exposants de vendre leurs marchandises sur près de 500 mètres de stands. La buvette a rafraîchi les nombreux chineurs venus profiter de cette belle journée. Encore une fois, le comité tient à remercier les exposants, les visiteurs et les bénévoles qui ont contribué à faire du vide-greniers un moment convivial et chaleureux. Une pensée également aux habitants du bourg qui ont apporté leur aide et nous permettent de réaliser cette journée au cœur du village.

Une nouvelle journée estivale

Le 13 juin, un nouvel événement a vu le jour : une journée estivale à L'Hôpital Saint-Jean. Au programme : randonnée, pétanque, animation du Moulin d'Antoine, puis concert du groupe B.Side et soirée animée par DJ Laurent. Une journée conviviale dont nous dresserons le bilan dans une prochaine édition.

Événements à venir

Si vous avez raté les premiers événements de l'année organisés par le comité des fêtes, pas de panique : il vous reste la fête votive de Cressensac, les 12 et 13 septembre prochains. Le programme reste encore à peaufiner, mais nous vous le dévoilerons prochainement sur les réseaux sociaux ainsi que lors des traditionnelles aubades de fin août. En attendant, voici les premières lignes du week-end : un samedi placé sous le signe du sport et de la convivialité avec randonnée, pétanque et olympiades, sans oublier les animations musicales en soirée et jusqu'au bout de la nuit. La suite des festivités vous sera dévoilée dans l'été, alors restez connectés !

Par ailleurs, nous participerons également aux événements organisés par la mairie, à savoir le Ciné Belle Étoile, où nous proposerons une restauration sucrée et salée, ainsi que le marché gourmand de L'Hôpital-Saint-Jean.

Remerciements

Le bureau remercie encore l'ensemble des bénévoles pour leur investissement et leur bonne humeur, qui nous permettent de réaliser des événements conviviaux et toujours plus nombreux. Nous remercions également la mairie et ses équipes pour leur soutien et leur aide précieuse. Enfin, la famille du comité cherche encore à s'agrandir ! De 16 à 77 ans, si vous êtes motivés à faire vibrer notre beau village, alors vous êtes les bienvenus. Seule compétence requise : la bonne humeur !

Association de la Sauvegarde du Patrimoine de Sarrazac

FOUR DE BRANTY

Du 15 au 17 Décembre 2025

Première tranche de la restauration du four à pain situé à Branty, cette première tranche a surtout constitué au dégagement du four : pierres tombées et cassées, végétation ayant envahie les lieux et aussi quelques détritus… n'ayant rien à faire en ce lieu, bloquant l'espace devant le four.

Ensuite le mur, la gueule du four et la voûte du four effondrée furent enlevés.

Une pelle mécanique fut nécessaire pour tout dégager.

Pendant plus de deux jours, le camion sortit les gravas du chantier. Une fois bien dégagé, une protection contre la pluie fut installée, tôles ondulées maintenues par de grosses pierres pour protéger le four et des bâches plastiques sur les murs de chaque côté.

Du 20 au 24 avril 2026

La deuxième tranche fut pratiquement dédiée au four lui-même,

Le chantier de restauration du four de Branty reprendra très bientôt. Si vous êtes intéressés vous pouvez venir, le chantier est ouvert à tous, le temps que l'on veut. Seule obligation être adhérent (20€) pour une question d'assurance.

Nous vous attendons aussi au Marché Gourmand de L'Hôpital St-Jean, le 14 août 2026.

Anne-Marie Franco

Association du Moulin d'Antoine

L'association pour le Moulin d'Antoine a organisé deux soirées de dénoisillage durant le mois de mars. Plus d'une trentaine de personnes ont durant deux heures séparé les cerneaux de noix des coquilles avant de partager ensemble de succulents desserts. Tous ont apprécié ces sympathiques soirées.

La première démonstration de fabrication de l'huile de noix a eu lieu samedi 16 mai à l'occasion de la journée européenne des Moulins, suivie d'une deuxième journée de mise en action du Moulin pour la fête de Sarrazac, avec le comité des fêtes de la commune.

L'évènement annuel de l'association, c'est le trentième anniversaire du Moulin programmé dimanche 28 juin à partir de 15h à L'Hôpital Saint-Jean. Tous les habitants de la commune sont les bienvenus pour ce temps fort de l'association avec la présence de tous ceux qui, en 1996, ont contribué à la fabrication de la halle quercynoise sous la responsabilité du maitre d'œuvre Jeannot Goursat.1200 heures de bénévolats ont été nécessaires à une vingtaine de pionniers afin d'arriver au résultat que tout le monde apprécie encore aujourd'hui. Après un temps autour du Moulin, les participants seront invités dans la salle polyvalente pour visionner un film rétrospectif de ces trente dernières années. Ce sera ensuite l'heure des prises de paroles des autorités présentes avant un apéritif convivial.

Association Sentiers et patrimoine de Cressensac

L'association s'est réunie le 21 février, élection des membres du CA et du nouveau bureau : président R. Jauberthie, vice-président G. Teyssandier, trésorière C. Jenny et secrétaire C. Laubin. A suivi un repas au restaurant l'Optimiste.

Une soirée théâtrale le 11 avril a eu un vif succès. Présentée par la Compagnie la Carpe « La nostalgie des blattes » de Pierre Notte s'est poursuivie par un verre de l'amitié.

L'ASPC fait partie de l'association Fours et Moulins du Causse de Martel avec Lachapelle-Auzac, Gignac et Cuzance. Comme depuis 3 ans la randonnée a eu lieu le 19 avril avec différents départs Reyrevignes, Cuzance, L'Hôpital Saint Jean, Cressensac et Gignac. Les marcheurs ont toujours été aussi nombreux et le casse-croute toujours bien venu pour finir les parcours. La journée s'est conclue par un repas des 50 bénévoles regroupés à la salle des fêtes de Cressensac.

Après les travaux au hameau de Neyragues la place a été engazonnée.

Sur vos agendas prévoir :

- Randonnée de la Pierre des 3 évêques dimanche 6 septembre
- Participation à la randonnée d'octobre Rose

Association des Commerçants, Artisans et Indépendants

L'ACI a reçu son 4ème sourire suite à sa participation pour la 4ème année à la journée nationale du commerce de proximité (JNCP) organisée au niveau national par la Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI).

La FDAC du Lot était présente pour représenter les associations des commerçants, artisans et indépendants du Lot lors de la remise des trophées le 13 avril 2026 à Paris.

L'ACI de Cressensac-Sarrazac sera mis à l'honneur en 2027 pour sa 5ème participation et sera invitée à monter sur scène. A cette occasion, des membres monterons à la capitale. De plus, cette année nous allons mettre les moyens afin de gagner un trophée.

Comité national du commerce de proximité et du centre-ville

CONCOURS DU LABEL NATIONAL

« Commerce et Artisanat dans la Ville »

Année 2026

Cressensac (46)

Date : 13 avril 2026

Pour le Comité, le Président

Site internet : www.jncp.fr

Pour cela, nous avons besoin de TOUS (membres de l'association, tous les professionnels, citoyens, municipalité, Cauvaldor, etc.). Pour cela, merci de réserver votre **samedi 10 octobre 2026,** pour cette journée nationale du commerce de proximité, programme à venir. Merci d'avance.

Il est pour nous important que l'on montre «le bien-vivre» de notre commune afin d'être vue, entendue, … et de pouvoir inspirer des personnes à s'installer sur notre commune (dentiste, boulanger, familles, …) afin de répondre aux besoins de la population.

- Le 30/03/2026 a eu lieu l'**assemblée générale,** un nouveau conseil d'administration s'est formé ainsi qu'un nouveau bureau : Ludivine COMPAIN a pris la présidence, Mohand HADJ-KACI, trésorier et Dominique LE GOFF, secrétaire.

- du 15 au 31/05/26 a eu lieu la vente de tickets de tombola pour la fête des mères, de nombreux gagnants de lots dans le LOT.

Le programme de l'association pour ce 2eme semestre 2026 :

- Nous nous retrouverons le **vendredi 31 juillet à partir de 18h** pour le traditionnel marché gourmand avec musique, devant la salle des fêtes de Cressensac. Vous y retrouverez nos exposants locaux. L'an dernier, nous avons été victime de notre succès. Cette année des exposants en plus (comme les assiettes de canard du GAEC de la barre, le burger de truite, ...) et chaque exposant a été informé des quantités à prévoir car notre souci est la satisfaction.

- **Octobre rose** : nous participons en vendant des articles et reversant les bénéfices pour la cause du cancer. Les parapluies sont toujours en vente à la pharmacie de Cressensac et un nouveau produit arrive pour 2026. Surprise ! Merci pour votre participation toujours active.

- La **semaine commerciale du 3 au 10 octobre**, à cette occasion une tombola offerte dès que vous effectuez un achat chez les membres participants. Qui se clôturera le samedi 10 octobre par un événement, plus d'information à venir.

- **Noël** : nous allons installer une bulle avec automates et continuer chaque année à alimenter les décorations.

Nous vous invitons **le samedi 20 décembre à 15h** pour un spectacle et un goûter offert par l'ACI.

Vous pouvez nous suivre sur Facebook « ACI de Cressensac »

association des artisans, commerçants et indépendants
aCi
46600 cressensac - sarrazac
acicressensac@gmail.com

Association des Parents d'Elèves Ecole Thomas Pesquet

L'école Thomas Pesquet de Cressensac-Sarrazac a fêté l'arrivée du printemps le vendredi 17 avril à la salle des fêtes de L'Hôpital Saint-Jean.
Les familles étaient présentes, en nombre, pour assister au spectacle et applaudir les enfants de la petite section au CM2 dans une salle comble, fleurie et décorée par l'Association des Parents d'Elèves (APE).

Le spectacle a débuté par des chansons, chantées par plusieurs classes, en canon et même en japonais pour les plus grands.
Les petites classes avaient préparé des scénettes alliant danses, jeux de rôle et comptines. Pour l'occasion les costumes et accessoires avaient été réalisés en classe et ont apporté de jolies touches de couleur en l'honneur de la nouvelle saison.
Le chant final « Le tour du monde en 80 jours » invitait à l'évasion et au voyage en référence au roman de Jules Verne.

A l'issue de la représentation, l'Association des Parents d'Elèves de l'école proposait une buvette, la vente de gâteaux et plats salés, préparés par les parents afin de partager un moment convivial. Les enfants ont profité de la douceur du début de soirée pour jouer à l'extérieur sur le city stade et l'aire de jeux attenants à la salle des fêtes.

D'ici la fin de l'année scolaire, une tombola et la fête de l'été sont prévues afin de fêter la fin de l'année scolaire.

L'APE tient à remercier l'ensemble des parents qui répondent présents, l'équipe pédagogique pour son investissement, la municipalité pour son accompagnement et sa présence, et bien sûr, les enfants !

Les recettes des événements et des ventes proposées par l'APE sont reversées à la coopérative scolaire, gérée par les maîtresses, afin de financer les sorties culturelles, sportives et l'achat de matériel pédagogique au profit des élèves.

Contact mail : ape.cressensac-sarrazac@gmail.com
Facebook : Association Parents d'élèves RPI Cressensac-Sarrazac

Entente Cazillac Sarrazac

Le Marché Gourmand de l'Entente Cazillac Sarrazac

Notre club de football reprend cette année encore l'organisation du marché gourmand "Chez Valentin", qui aura lieu le samedi 22 août.
Venez nombreux passer cette belle soirée d'été autour des produits locaux de nos exposants dans une atmosphère détendue et festive. Au programme: tout ce qui a fait son succès la dernière édition: ambiance musicale, repas convivial, tombola et feu d'artifice.
Nous vous donnons rendez vous le samedi 22 août et espérons vous y retrouver aussi nombreux que l'an passé.

Club Rencontre et Loisirs

Petit rappel des activités du 1er semestre 2026

Jeudi 19 mars : sortie en autocar pour assister au spectacle 2026 de «l'Ange bleu» à Gauriaguet intitulé «Fantaisy». Que de grâce, de costumes, de tableaux, de lumières, une féérie … sans oublier le fameux repas gastronomique qui l'accompagnait. Pensez donc : Punch, mi-cuit de foie gras de canard avec dégustation de Serrano affiné, paleron de veau confit avec accompagnement gourmand, douceur de l'Ange bleu. Vin de Bordeaux et café.

Le tout : une merveille.

Dimanche 5 avril : le vide greniers de Pâques a été une réussite sous un soleil resplendissant avec une température printanière. Les chineurs n'ont pas boudé leur plaisir. Un grand merci à Chantal et à Marie-Françoise qui ont tenu notre stand, très visité.

Dimanche 14 juin : repas de la Fête des Mères et des Pères à la salle polyvalente, animé par Delphine et Vincent Lascoux. Traiteur : Sébastien Chenest (repreneur de Papa Paella).

Programme du 2ème semestre 2026

Mardi 8 septembre : Journée Découverte de Cordes sur Ciel

Départ de Cressensac en autocar en direction de Saint Antonin Noble Val.

Visite de Cordes en petit train, puis déjeuner au restaurant et visite du musée des arts du sucre : une merveille !

Retour en fin de soirée

Dimanche 11 octobre : le fameux Loto du Club à Cressensac

Il est fortement conseillé de réserver sa place quelques jours avant

Dimanche 6 décembre : le repas de Noël clôturera cette année 2026 avant de nouvelles aventures à venir

Mais avant tout cela, bel été et bonnes vacances à tous

Contact : Jean-Claude Fouquet, Secrétaire

Po : 06 47 86 76 47

Amicale Bouliste de Cressensac

L'Amicale Bouliste de Cressensac a été endeuillée par le décès de notre ami Diego ASTORGANO, ancien président du club durant de longues années. Que Diego repose en paix.

La vie du club a été riche en événement depuis la reprise des compétitions début mars ; tout d'abord le 8 mars l'organisation de la journée qualificative du championnat triplette masculin pour le secteur nord ou étaient présentes 43 triplettes (129 compétiteurs) dans une ambiance amicale et sportive. Un repas préparé par les bénévoles du club fut servi dans l'enceinte de la salle des fêtes que la municipalité nous a confiée.

Depuis le 19 mars, les championnats par équipes vétérans ont débutés. A l'heure ou cet article est rédigé, huit rencontres ont été disputées. L'équipe 1, en troisième division, se situe en quatrième position dans la poule et à toutes les chances de se maintenir dans cette division. L'équipe 2, nouvellement formée cette année, réalise un très beau parcours en quatrième division et occupe la première place de la poule. La montée en troisième division est quasiment acquise.

Le concours officiel, organisé par le club le 6 avril sous un soleil de plomb, a connu un franc succès en réunissant 34 doublettes venues du lot et des départements limitrophes.

Suit un mois de juin riche événements : L'ABC accueille et organise le samedi 6 juin le deuxième et troisième tour de la coupe du Lot et reçoit les clubs de Puy-L'Evêque, St Gery et Luzech. Le championnat des clubs open débute le 14 juin pour nos deux équipes engagées. L'équipe 1, en troisième division, se déplacera à Tauriac pour y affronter Fontanes le matin puis le club hôte l'après-midi tandis que l'équipe 2, en cinquième division, affrontera St-Céré à domicile. Ce championnat se poursuivra sur trois autres journées réparties sur début juillet et la première quinzaine de septembre.

Le vendredi 26 juin a lieu le traditionnel concours officiel en nocturne très prisé des compétiteurs venus de clubs voisins et aussi de département alentours.

Une soirée découverte de la pétanque sera organisé le vendredi 3 juillet à 19h30 sur la place du moulin d'Antoine à l'hôpital st Jean ou tous les Cressensacois et Sarrazacois seront les bienvenus.

Le mardi 14 juillet, à l'occasion d'une soirée cinéma en plein air organisée par la municipalité, l'ABC organise un concours pétanque amical ouvert à tous à 17h00 au stade ; Buvette et lots aux vainqueurs et finalistes.

Enfin, tous les vendredis soir et jusqu'à fin septembre, un concours à la mêlée en trois parties est organisé ; Engagement 2€, buvette et lots aux vainqueurs. Tous les Cressensacois et Sarrazacois peuvent participer à ces soirées sportives et amicales.

Gymnastique volontaire

Notre Fédération change de nom.

Adopté à plus de 87 % des voix lors de l'Assemblée Générale Fédérale de mars 2026, ce nouveau nom a été **choisi collectivement** et **traduit ce que la Fédération porte depuis toujours** : **bouger, se sentir bien, prendre soin de sa santé, partager des moments collectifs et faire du sport à tous les âges de la vie**.

La saison 2025/2026 va se terminer fin Juin, avec 53 licenciés (49 femmes et 4 hommes).

Nous vous attendons nombreux à la rentrée, début Septembre.

Les séances ont lieu :

Le Lundi : 11H15 à 12H15

Le Jeudi : 20H30 à 21H30

A Salle Polyvalente de Cressensac

Contact : gvcressensac@gmail.com ou 06.83.96.60.52

Association de Tennis de table de Cressensac-Martel

Le Tennis de Table Cressensac-Martel (TTCM) a terminé sa 19ème saison.

Deux équipes étaient engagées au niveau départemental. En première phase du championnat par équipes, l'équipe 1 a terminé 3ème de 1ère division et l'équipe 2 s'est adjugée la 1ère place de 4ème division avec un sans-faute. Les deux équipes se maintiennent dans leur division pour la seconde phase.

A ce jour, le club compte une vingtaine de licenciés, loisirs et compétiteurs répartis sur les sites de Cressensac (vendredi) et Martel (lundi et mercredi).

Le club souhaite toujours accueillir de nouvelles et nouveaux pratiquants (ou en reprise d'activité). Nous proposons 3 séances d'essai gratuites. Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous suivre via notre page facebook, le site de la commune ou contacter M Coulié Jérôme, nouveau président du club, au 0632279943.

Au niveau des animations. Le club a organisé son concours annuel de belote le 1er mars dernier. L'après-midi s'est déroulée dans la plus grande convivialité. Le concours a été remporté par Franck Roche et son épouse Babeth. Ainsi que son tournoi annuel qui aura eu lieu le 13 juin au gymnase de Martel où compétiteurs et novices de la balle se seront retrouvés.

Nouveauté, avec l'aide des écoles primaires de Cressensac et de Martel, le club a mis en place un partenariat avec les classes de CM1-CM2 afin de promouvoir notre sport et l'importance de pratiquer une activité physique auprès des jeunes. Cette initiation, encadrée par un animateur diplômé, s'est déroulée sur 6 semaines entre les vacances d'hiver et de Pâques à raison d'une séance par semaine par classe. A la fin de leur initiation, nos jeunes élèves ont reçu un diplôme ainsi que quelques petits cadeaux. Merci aux élèves et aux équipes enseignantes.

Si vous souhaitez vous investir autrement que par la pratique, le club recherche aussi des bénévoles et des sponsors, rejoignez-nous !!

Pour conclure, le club souhaite remercier tous les acteurs du quotidien ainsi que ceux qui nous soutiennent sans qui rien de tout cela ne serait possible : les écoles primaires et communes de Cressensac et Martel, CAUVALDOR, les sponsors et les artisans/commerçants pour les nombreux lots.

Un grand merci à tous !!!

LE RIONET : AU SERVICE DES HABITANTS DEPUIS 40 ANS

Depuis sa création en 1986, l'association Multi-Rencontres Le Rionet agit pour favoriser le lien social, la solidarité et le vivre-ensemble sur le territoire rural du nord du Lot. Elle porte aujourd'hui un Centre Social et Culturel agréé par la CAF et intervient auprès des habitants de tous âges : enfants, familles, jeunes, adultes et seniors. 50 salariés et tout autant de bénévoles s'activent quotidiennement pour développer des actions dans de nombreux domaines :

- accueil de loisirs et activités jeunesse,
- accompagnement des familles,
- animations culturelles et intergénérationnelles,
- activités de bien-être et de loisirs,
- lutte contre l'isolement des personnes âgées,
- accompagnement numérique et actions solidaires.

L'association convie les habitants à fêter ses 40 ans le samedi 27 juin 2026 à la Maison de l'Enfance de Cazillac à partir de 15 heures : ateliers enfants, spectacle, maquillage enfants, jeux en bois, scène ouverte ... . A partir de 18h30, apéritif offert. Soirée musicale animée par Chris Paillette (Paella + dessert) : 15€/adulte (tarif enfant et végé nous consulter).

Les prochains rendez-vous

- Tout au long des mois de juin et juillet, plusieurs animations conviviales seront proposées sur le territoire, elles sont ouvertes à tous les habitants, l'adhésion n'est pas nécessaire !
- Samedi 27 juin : **le Rionet fête ses 40 ans** à Cazillac (Maison de l'Enfance), à partir de 15h. animations et repas (voir plus haut)
- Lundi 29 juin : le **café papote part en pique-nique** à Cazillac (chez Valentin), 12h. Un temps fort de la vie des papoteurs autour d'un pique-nique partagé. Gratuit (chacun amène quelque chose à boire ou à manger), inscription conseillée.
- Jeudi 2 juillet : **réunion publique Veille & Territoire,** l'Hôpital-st-Jean (salle polyvalente), 20h. Les habitants et les élus sont invités à venir s'exprimer sur les actions du centre social, leur pertinence, et leur impact sur leur quotidien. Ouvert à tous, gratuit, sans inscription.
- Jeudi 23 juillet : **comité d'habitants « Senior et alors ? »**, Cazillac (Maison de l'Enfance), 10h. Un moment d'échange dans le cadre de la mission « Vieillissement » portée par le centre social. Construisons ensemble le bien vieillir sur notre territoire. Thème : nous contacter. Gratuit, ouvert à tous, senior, futur senior, familles, professionnels, élus, partenaires...

Un été animé pour les enfants et les jeunes
Durant tout l'été, le Rionet organise des accueils de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans avec un programme varié : grands jeux, activités sportives, jeux d'eau, sorties nature, activités manuelles, piscine et découvertes culturelles.
Des mini-séjours et camps sont également proposés aux enfants et adolescents : nuitées sous tente, veillées, baignade, activités de plein air et aventures collectives permettront aux jeunes de vivre des vacances riches en découvertes et en autonomie. Pour plus d'infos : www.rionet.fr

Renseignements et inscriptions au secrétariat du Rionet : 05.65.37.20.74 et www.rionet.fr

Nos rendez-vous communaux

Samedi 04 juillet 2026 à 11 heures :

Réunion publique à L'Hôpital Saint-Jean

Mardi 14 juillet 2026 :

Ciné belle Etoile à Cressensac

Vendredi 31 juillet 2026 :

Marché gourmand à Cressensac

Vendredi 14 août 2026 :

ETAT CIVIL

Bienvenue à :

Lyam ROUSSEAU, né le 31 décembre 2025
Julian, François, Antonio GOUYGOU, né le 30 mars 2026

Toutes nos félicitations aux heureux parents

Mariage :

Pacs : trois

Ils nous ont quittés :

Bernadette, Renée MONTEIL le 23 janvier 2026

François, Jean-Marie BEYNE, le 28 février 2026

Stewart, Patrick FAULKNER, le 02 mars 2026

Raoul OUBREYRIE, le 19 mars 2026

Simone BEYNE, née ISAAC, le 11 mai 2026

Maurice TEILHARD, le 21 mai 2026

Serge VETELE, le 27 mai 2026

Diégo ASTORGANO CASSILLO, le 30 mai 2026

Toutes nos condoléances aux familles

CRESSENSAC-SARRAZAC PRATIQUE

Mairie de Cressensac-Sarrazac ☎ 05 65 37 70 10
20 rue de la Mairie
Du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 14h à 16h — fermée le mercredi après-midi
Accueil à Sarrazac
Lundi et jeudi de 13h à 17h

La Poste à Cressensac ☎ 3631
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h10 à 17h10

Épicerie communale de L'Hôpital Saint-Jean ☎ 06 07 08 28 66
Tous les jours de 8h30 à 12h et de 16h à 18h
Fermeture: mercredi - samedi et dimanche après midi

L'Agence postale de L'Hôpital Saint-Jean, se trouve dans les locaux de l'épicerie
Elle est ouverte aux heures de l'épicerie partir de 9h

Médiathèque Roger SOL ☎ 05 65 32 29 23
Mardi et mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h — Vendredi de 09h à 12h30